

LIRE LA SEMAINE PROCHAINE dans ce journal

"Une histoire de cochons"
à une petite exposition de
comté.

Une pensée par semaine

Notre responsabilité au sujet d'annonces et d'annonceurs

M. le Dr L.-P. Roy de la haute rédaction de "l'Action Catholique" dans une note éditoriale publiée le 18 courant, explique l'attitude de la direction de ce quotidien en acceptant de publier les annonces des partis politiques en lice durant la présente lutte électorale dont on parle tant d'un océan à l'autre.

Ce rédacteur en profite pour rappeler à ses lecteurs un principe que le public ignore peut-être, savoir que les annonces dans un journal sont indépendantes des articles de rédaction.

Avec raison M. Roy écrit:

"Il est bien évident que les annonces d'un parti politique n'engagent pas la rédaction. La rédaction n'endosse pas plus la publicité politique qu'elle n'endosse la publicité commerciale. Si un annonceur vante sa marchandise en lui donnant des qualités et des vertus qu'elle n'a pas, le lecteur ne songera certainement pas à reprocher au journal d'avoir accepté cette annonce.

En politique, ce devrait être un peu la même chose. A moins qu'une annonce ne soit libelleuse ou immorale, nous n'avons pas à intervenir dans sa rédaction même si elle ne reflète pas les idées du journal."

Nous en profitons nous-même pour rappeler aux personnes qui auraient eu à souffrir de la malhonnêteté de quelques-uns de nos annonceurs que nous ne sommes aucunement responsables des mauvaises transactions qui peuvent être faites avec un annonceur.

En dépit des références que nous prenons lorsqu'un annonceur nouveau désire se procurer de l'espace dans nos colonnes, il arrive que nous soyons trompés nous-même, et que tel annonceur abuse de la bonne foi de nos lecteurs. Nous ne pouvons faire plus que de cesser la publication de ses annonces dès que nous sommes informés des irrégularités commises, et cela nous le faisons invariablement.

Nous désirons que nos lecteurs sachent que l'espace loué dans un journal par un annonceur est sa propriété, tout comme le locataire d'un logement est maître chez lui lorsqu'il paie son loyer.

La direction d'un journal ne peut aller plus loin que de refuser les annonces dont le texte ou les illustrations seraient contraires à la foi ou à la morale.

Les règlements en usage au "Bulletin de la Ferme" ne sont pas différents de ceux des autres journaux et revues; s'il y a une différence, ils sont peut-être un peu plus sévères, et dans ce cas ils protègent davantage nos abonnés.

Les 23 et 24 octobre

La Société d'Industrie Laitière de la province de Québec tiendra sa 54e convention annuelle à la Rivière-du-Loup, Témiscouata, les mercredi et jeudi, 23 et 24 octobre, a annoncé M. Alexandre Dion, secrétaire de la Société, en communiquant à la presse un aperçu sommaire du programme qui sera suivi.

La séance la plus importante de la convention se tiendra le mercredi soir et sera publique. L'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, sera présent et prononcera un discours. Son Honneur le maire Dubé, de la cité de la Rivière-du-Loup, souhaitera la bienvenue aux délégués et les députés fédéral et provincial du comté de Témiscouata porteront également la parole. Les autorités religieuses de la région assisteront aussi à cette réunion à laquelle tout le public sera invité.

Les séances d'études qui occuperont le reste du

(Suite à la deuxième colonne)

Octobre 1935			
Le Soleil entre au Scorpion le 24, à 3 h. 29 m. du matin.			
• P.Q. le 5, à 8 h. 40 m. du matin.		D.Q. le 19, à minuit 36 m.	
• P.L. le 11, à 11 h. 39 m. du soir.		N.L. le 27, à 5 h. 15 m. du matin.	
Durant le mois oct. les ours diminuent d'une heure et quarante-deux minutes			
D	Jours	Cir	FÉTES ET RUBRIQUES
1	Mardi	b	Saint Rémi, Ev. Conf.
2	Merc.	b	Sainte Angèle Gardien, dbl. maj.
3	Jeudi	b	Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, Vierge.
4	Vend.	b	Saint François d'Assise, Conf. dbl. maj.
5	Sam.	tb	De la Très Sainte Vierge, simple.
6	DIM.	vr, b	XVII apr. la Pentecôte. II Oct. Kyr. d. Dim.
7	Lundi	b	Tr. Saint ROSAIRE de la B. V. M. 2 cl.
			Soleil lev. Cou.
			5 45 5 26 5 46 5 24 5 48 5 22 5 49 5 20 5 50 5 18 5 52 5 16 5 53 5 14

†Messe basse quotidienne de requiem permise
†La deuxième couleur est pour la Solennité.

Lettre aux cultivateurs

Comment doit-on utiliser la paille ?

par J. A. STE-MARIE, régisseur,

Station expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière

Il se récolte annuellement dans la Province de Québec environ un million cinq cent mille tonnes de paille comprenant la paille d'avoine, de blé, d'orge, de seigle, de sarrasin et de pois. Vu l'importance de cette récolte, il importe de savoir où et comment la paille peut être employée le plus économiquement sur la ferme. Disons immédiatement qu'elle peut être employée dans certains cas spéciaux plutôt rares pour l'alimentation du bétail, mais qu'en règle générale, elle devrait être surtout employée comme litière pour tous les animaux de la ferme.

POUR L'ALIMENTATION DU BÉTAIL:

Pour l'alimentation du bétail, il n'y a à vrai dire que les pailles d'avoine et d'orge qui puissent convenir quelque peu et dans certains cas seulement. Par exemple, dans les rations d'entretien à raison de un repas par jour, pour faire tarir certaines vaches à l'approche du vêlage afin de leur assurer une période de repos plus longue et enfin dans d'autres cas, servies en faible quantité, pourvu que l'on puisse balancer la ration par ailleurs au point de vue protéine. Cependant, on ne doit jamais utiliser la paille, même si elle est servie en faible quantité, sans compléter la ration, par des concentrés assez riches en azote parce qu'elle ne renferme que très peu de matière azotée et très peu de principes nutritifs digestibles. En effet, la paille ne contient que 1% de protéine et seulement 42% de principes nutritifs digestibles totaux comparativement au foins de mil qui renferme 3% de protéine et 48.5% de principes nutritifs digestibles totaux. Quant aux autres pailles telles que celles de blé, de seigle, de sarrasin et de pois, elles ne devraient jamais être utilisées dans la ration, mais de préférence employées comme litière.

VALEUR DE LA PAILLE COMME LITIÈRE:

Les pailles, en général, peuvent jouer un grand rôle lorsqu'elles sont employées comme litière et cela avec toutes les catégories d'animaux sur la ferme d'abord en maintenant la propreté des animaux et des étables et surtout en absorbant le purin, partie la plus riche du fumier laquelle est complètement perdue si on ne fait pas usage de litière à moins d'avoir une citerne à purin. La paille employée comme litière par le purin qu'elle absorbe ajoute au fumier de ferme une grande quantité d'éléments fertilisants solubles. En effet dans une expérience poursuivie à la Station Expérimentale de Ste-Anne, on a trouvé qu'une tonne de paille employée comme litière avec les vaches a absorbé 8,000 livres de purin. Or sachant par ailleurs que le purin de la vache laitière contient par tonne 20 livres d'azote et 27 livres de potasse solubles, il s'ensuit qu'une tonne de paille ayant servi comme litière sous des vaches est susceptible d'absorber 80 livres d'azote et 108 livres de potasse qui évaluées au prix du commerce lui donnent une valeur de \$12.20 la tonne sans compter la valeur des éléments fertilisants de la paille elle-même. De plus la paille une fois mélangée au fumier après avoir servi comme litière fournit en se décomposant de la matière organique au sol élément essentiel pour la production de bonnes récoltes.

Si la paille n'a pas une grande valeur alimentaire, elle est cependant précieuse lorsqu'elle est employée comme litière à raison de 6 à 8 livres par jour par unité animale de 1000 livres et ça devrait être là son principal rôle. Ceux qui épandent leur paille sur les

2, 3 et 4 OCTOBRE A SHERBROOKE

Grande performance des étoiles, parmi les jeunes éleveurs de tous les districts de la province,

Vivre d'abord !

Pour la plupart, les aspirants colons qui s'informent des conditions où se trouveront les défricheurs rendus sur leurs lots, demandent:.... et, où vendrons-nous les produits récoltés sur nos terres?

Il arrive que ceux qui posent ces questions ont des familles de six, huit ou dix enfants à nourrir et à vêtir.

C'est le plus important marché pour eux, mais c'est justement celui auquel ils ne pensent pas.

Le colon intelligent s'occupe tout d'abord de débarrasser un endroit convenable sur son lot pour un jardin potager. Puis il agrandit son abatis, le prépare pour y ensemencer un peu de grain, du millet et du trèfle, car il lui faudra du fourrage et du pacage.

Un colon qui veut réussir doit tout d'abord songer à s'organiser pour ne pas acheter ce qu'il se terre peut produire. Un jardin potager d'un arpent, cela fournit assez de légumes pour les besoins d'une grosse famille. Quelques arpents de défrichés en plus, cela permet de récolter du grain pour 25 poules, une ou deux vaches, un cheval, deux porcs, quelques moutons.

Tout cela ne donne pas un revenu considérable, mais fournit déjà une bonne partie des principaux besoins d'une famille assez nombreuse: surtout quand la femme du colon a de l'initiative et de l'habileté, et qu'elle sait tirer parti de la laine des moutons et que, pour suppler à ce qui manque, elle a soin de faire semer par son époux un arpent ou deux en lin.

Ce n'est pas la richesse, loin de là, quand une famille de colon est arrivée à ce stade, mais elle a déjà compris l'utilité de faire produire à la ferme ce qu'il faut pour manger, pour se vêtir. Cela amènera naturellement le désir de construire soi-même ses bâtiments de ferme, de s'essayer dans la fabrication de certains instruments agricoles, telles herbes, etc., qui peuvent être utiles, sans qu'on ait à débourser pour se les procurer.

Habitué de la sorte, dès qu'il récolte plus que pour les besoins de sa famille, le colon s'occupe de vendre sur le marché local quand il en existe un à proximité.

Naturellement, il a intérêt de bien vendre sa marchandise. Ayant produit pour lui-même, il a recherché la qualité. C'est ce qu'il lui faut pour le marché. Il ne lui restera plus qu'à bien présenter sa marchandise.

Et tout cela, il l'aura pratiqué en s'ingénier et en enseignant à ses enfants à VIVRE D'ABORD.

J.-ERNEST LAFORCE.

(Suite de la première colonne)

temps du mercredi avant-midi au jeudi soir ne seront pas moins intéressantes et seront ouvertes à tous les cultivateurs qui trouveront profit à suivre les discussions sur les divers problèmes de notre industrie laitière et à écouter les rapports qui seront présentés par des experts en la matière. La convention sera sous la présidence de M. J.-H. Crépeau, président.

M. Dion a ajouté que la Société d'Industrie Laitière profitera de l'occasion pour annoncer le résultat de son dernier concours d'embellissement des fabriques de beurre et de fromage tenu durant l'été. Ce concours a été jugé au cours des dernières semaines et les juges sont actuellement à préparer leur rapport.

(Suite de la deuxième colonne)

champs sans la faire passer sous les animaux sont en quelque sorte peu justifiables d'abord par le fait qu'ils laissent se perdre la partie liquide des fumiers de ferme qui est excessivement précieuse et ensuite parce que la paille ainsi épandue seule sur les champs perd une grande partie de son efficacité au point de vue de la matière organique qu'elle peut apporter au sol. Il va sans dire que ceux qui la font brûler le sont encore moins.

PROT

NOUS travaillons de nos efforts à détruire la maladie mais nous avons cours de tous les producteurs ceux qui s'intéressent aux fruits et légumes, à décliner Maheux entomologiste, une journée des pomiculteurs et une tenue à Cap-Rouge nière.

Si vous ne voulez pas être obligés d'agrandir la zone à la région de Québec aussi par la pyrale à cause des scrupuleux qui essaient en achetant du blé-d'avoine dont la récolte de la pyrale, et ne portant d'inspection autorisant mais de la zone de quarantaine.

Les personnes qui délit ne se rendent compte des conséquences pourraient résulter de la mort ou feignent d'images très considérables à causés aux cultures des États-Unis, d'Ontario et des producteurs résidant à Montréal et les comtés de Berthier, Joliette, L'Assomption, Terrebonne, Belle-Papineau, Huntingdon, Beauharnois, L'Assomption, St-Jean, Champlain, Hyacinthe, Richelieu, Mississquoi, Brome, Montagnes, Iberville, Hinchey.

Mais est-ce vrai dire que des gens capables de traire aux restrictions imposées par le marché pour protéger les plantes de la pyrale n'a pas fait encore?

Voici la réponse à votre question trouvons dans cette dernière dans Québec.

QUELQUE

— Vous arrivez de Ste-Catherine, M. Caron?

— Oui, en effet. Il y a des techniciens agricoles, seuls à Québec, à l'Ecole Supérieure de Culture, M. J.-H. Laviolette, invité.

— Avez-vous fait le voyage? — Non pas, M. J.-H. Laviolette a été invité à prendre place dans une voiture avec M. G. MacTalbot et H. J. Plourde, pour visiter quelques verger, assister au congrès, puis nous rendre, mais quelque soixante-quinze invités de M. Florian à assister le verger, le rucher expérimentales de poisson que font MM. Bernier, C. Perreault, à la Station de Ste-Anne de la

— Vous avez fait naître